



1 Les droits d'accises - Initiation

Jours

dans FISCALITE - REGLEMENTATION FISCALE / Réf : FIS-REFI-7

Objectifs de la formation

- Examiner les droits d'accises
- Examiner le statut fiscal d'entrepositaire agréé

Programme de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Identifier le contexte

2. Examiner le statut fiscal d'entrepreneur agréé

Après-Midi

3. Identifier les notions principales

- Produits en droit acquittés
- Produits en suspensions de droit
- Vente à un professionnel ayant le statut fiscal d'entrepositaire agréé
- Vente à un professionnel n'ayant pas le statut fiscal d'entrepositaire agréé
- Vente à un particulier

Pré-requis

Avoir des notions en comptabilité et gestion administrative



Public cible

Comptable, aide comptable, personnel administratif en charge des déclarations

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Transmission de connaissances théoriques dont la bonne acquisition sera contrôlée au travers de mises en application pratiques.
- Utilisation de documents fiscaux pour permettre aux stagiaires de s'exercer sur des cas concrets dont le contenu est celui qu'ils retrouveront en situation professionnelle.

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur.
- Elle pourra prendre l'aspect d'un QCM ou d'un quiz.
- L'évaluation pourra également se faire au travers d'exercices ou de cas pratiques suivis d'un corrigé détaillé.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

